

**Courses de Colmar by LONZA – 40<sup>èmes</sup>**  
**Dimanche 3 novembre 2024**  
**Règlement général à toutes les courses**



ESRCAC

**LONZA**

**Présentation :** Les courses de Colmar by LONZA sont ouvertes aux coureurs initiés et amateurs. Elles visent à satisfaire l'envie de courir de certains, à donner envie à d'autres de débiter, à faire connaître les partenaires, la ville de Colmar et le club organisateur. Elles donnent lieu à un classement et à des récompenses en fonction des catégories. Elles se déroulent dans le centre-ville pittoresque sur des parcours mesurés et balisés le matin même.

L'organisation est assurée par l'ESRCAC Entente Sports Réunis Colmar Athlétique Club avec l'aide de nombreux bénévoles et de la ville de COLMAR.

ESRCAC : stade de l'Europe 68000 COLMAR- [lescoursedescolmar@gmail.com](mailto:lescoursedescolmar@gmail.com) - <https://www.esrcac.fr/>

**Préliminaire :** La manifestation pédestre, objet du présent règlement, est interdite à tous engins à roue(s), hormis ceux de l'organisation ou acceptés par celle-ci, et aux animaux.

**Départs et arrivées :** Place de la Montagne Verte (nouveau 2024)

**Inscriptions :** Sur [Sprokrono.fr](https://www.sprokrono.fr) avant le vendredi 23h59 précédant la course, dans la limite des places disponibles répertoriées sur le site pour chacune des courses. Aucune inscription sur place.

**Dossards personnalisé (prénom) :**

- Retrait le samedi de 15 à 18h et le dimanche à partir de 7 h 45 au centre sportif de la Montagne Verte
- Ils doivent être portés visiblement sur la poitrine, dans leur intégralité, pendant la totalité de la compétition.

**Droits d'inscription :**

- 1 – 1,5 et 2 km : 5 €
- 5 km : licenciés FFA : 9 € - non licenciés FFA : 11 €
- 10 km : licenciés FFA : 14 € - non licenciés FFA: 16 €
- **Tarif évolutif : + 2 € à partir du 20 octobre minuit pour TOUTES les épreuves (enfants compris)**
- Frais internet pris en charge par l'organisateur
- Les inscriptions sont fermes et définitives et ne pourront faire l'objet d'aucune demande de remboursement
- En cas de force majeure, l'organisation se réserve le droit de modifier les parcours ou d'annuler les courses. Si annulation, aucun remboursement ne sera effectué.

**Athlètes handisport :** Le parcours ne permet pas l'accueil des athlètes en fauteuil. Pour les joëlettes, se renseigner auprès de l'organisation.

**Conditions de licence et santé** exigées lors de l'inscription sur Sporkrono, présentation obligatoire d'un des documents suivants :

- licence FFA Athlé Compétition, Athlé Entreprise ou Athlé Running
- numéro et attestation PPS (Parcours de Prévention Santé), validité 3 mois, lien sur [Sprokrono.fr](https://www.sprokrono.fr) (ou [pps.athle.fr](https://pps.athle.fr))
- attestation de santé « MINEUR » complétée et signée par le représentant légal, après avoir consulté le questionnaire santé, liens sur [Sprokrono.fr](https://www.sprokrono.fr) (ou <http://eai.athle.com/asp.net/espaces.html/html.aspx?id=46056>)

**Barrière horaire:** mise en place sur le 10 km pour des raisons de sécurité, voir descriptif

**Droit à l'image :** Les concurrents renoncent à tout droit personnel à l'image et autorisent l'organisateur ainsi que ses ayants-droit et partenaires à utiliser celle-ci sur tout support, pour une durée illimitée, dans le monde entier.

**CNIL :** Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, les participants disposent d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles les concernant.

**Ravitaillements :** Des points de distribution d'eau sont installés au niveau de la Place de la Montagne Verte pour le 5 et le 10 km, et à l'arrivée de chaque course.

**Service médical – sécurité :** Un service médical est assuré à l'arrivée (avec kinés) ainsi que sur le parcours des épreuves. Le circuit est fermé à la circulation, un service de signaleurs est mis en place aux croisements.

**Assurances :** L'organisateur souscrit une assurance responsabilité civile pour la durée de l'épreuve. La participation se fait sous l'entière responsabilité des concurrents, qui renoncent à tout recours contre les organisateurs en cas de dommages et de conséquences ultérieures qui surviendraient suite à la course. Lors de son inscription en ligne, pour confirmer son dossier, le coureur signe une déclaration de décharge de responsabilité. Chaque coureur est tenu de souscrire une assurance personnelle contre les accidents.

**Vestiaires – Douches - WC :** Des vestiaires pour se changer (ni consignes, ni casiers), des WC et des douches sont à la disposition des athlètes au centre sportif de la Montagne Verte.

**Parking :** Le parking payant St Josse (3 € pour 24 h) est très proche du centre sportif de la Montagne Verte.

**Récompenses :** La cérémonie officielle se fera dans l'espace arrivée, Place de la Montagne Verte, la présence est obligatoire pour recevoir les prix : 11 h pour le 2 km et le 5 km - 12 h15 pour le 10 km.

**Résultats :** Sur les sites Sporkrono et de l'ESRCAC <https://www.esrcac.fr/>

**Tartes flambées - buvette :** À la disposition des athlètes et accompagnateurs dans l'espace arrivée, place de la Montagne Verte.

**Lonza**

 **Colmar**

 **ALSACE**  
Collectivité européenne

**DNA**  
DERNIÈRES NOUVELLES D'ALSACE

**Crédit Mutuel**

**E.Leclerc**

**Vialis**  
Partageons l'avenir

**Ucar**

**TOP music**

**SPORT 2000**

**COOPÉRATIVE ALSACE LAIT**  
GOURMET DE TRADITION

**IMMOBILIÈRE IHA**  
HAUTE - ALSACE


**Carola.**  
PARTAGEONS LE GOÛT D'ÊTRE ICI

**PCA**  
Pays Colmar  
Athlétisme

**OMS**  
Office Municipal des Sports  
de Colmar

**CAVE DE RIBEAUVILLÉ**  
— DEPUIS 1895 —

**PHILIPP PHILIPP Frères**  
23, RUE HERZOG - 68124 LOGELBACH  
TEL. 03 89 27 00 43 - FAX 03 89 27 46 65  
pro.pagesjaunes.fr/philipp-freres

 **Les Run'Heures d'allure**

**RunEvents**